

**COMPTE-RENDU du Conseil Municipal**  
**du 2 août 2021**  
**à la mairie de Chichilianne**

Patrick Beauflis	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P
Sylvain Vallon	E				

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 6 personnes

Début de la réunion : 20h40 - Fin de la réunion : 22h50

Pas de pouvoir

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Choix entreprise pour les travaux de la toiture de la mairie
- 2 – Schéma assainissement Alp'Epur
- 3 – Porte défectueuse du gîte communal : validation et D.M.
- 3b – Délibération modificative d'un compte à l'autre sur le budget de la M14
- 4 – Embauche d'un accompagnateur pour le car scolaire et d'un technicien de surface (délibération reportée)
- 5 – Subvention pour le Sou des Ecoles de Clelles (délibération reportée)
- 6 – Autorisation pour le Maire de signer la convention ZRR entre la Communauté de Communes et la commune de Chichilianne

Divers

- A – Pep's
- B – Terrasse pour le Relais infos défectueuse
- C – Répartition de l'affichage communal
- D – Point PNRV
- E – Frais kilométriques pour les élus
- F – Divers

1 – Choix entreprise pour les travaux de la toiture de la mairie

La commission travaux présente trois devis (budget présenté au Conseil Municipal d'avril 2021) : Durand (126 125,81 € ttc), Home Eco (113 271,27 € ttc) et Micheli (128 826,83 € ttc).

Le choix est porté sur Home Eco, qui a également « bonne presse ».

Ce choix du moindre coût est fait par rapport au budget prévisionnel, donnant ainsi la possibilité de faire la révision du toit de l'église (réparations, changement de tuiles).

*Délibération adoptée (7 pour Home Co ; 2 abstentions Marie-Pierre Joubert et Claude Trincat)*

2 – Schéma assainissement Alp'Epur

En raison de notre insatisfaction du travail de diagnostic réalisé par Alp'Epur (imposée à l'époque à la commune par le SIGREDA), nous prenons la décision de leur retirer le chantier.

Donc le dossier est à reprendre bien que les travaux soient effectués pour 50% (donc 50% du budget seront accordés). Il sera demandé le retour de tous les documents à Alp'Epur et les travaux seront repris à zéro.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### 3 – Porte défectueuse du gîte communal : validation et D.M.

Voir compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2021.  
(Porte fragilisée depuis longtemps ayant déjà eu des réparations au coup par coup).

Deux options sont présentées :

- En bois : 1 654 € (livraison semaine 42)
- En aluminium : 2 174 € (livraison semaine 47)

Plus la serrure pour 735 € dans les deux cas.

Le choix est donc naturellement porté pour le bois (naturel, esthétique, moins cher, délai plus court).

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### 3b – Délibération modificative d'un compte à l'autre sur le budget de la M14

Suite au changement de la porte, il est nécessaire de faire des écritures de compte à compte sur la M14, du budget fonction sur le budget investissement, pour un rééquilibrage.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### 4 – Embauche d'un accompagnateur pour le car scolaire et d'un technicien de surface (délibération reportée)

A compter de septembre, les besoins de la commune sont :

- Pour le bus scolaire pour les enfants (6 à 7) allant à la maternelle de Clelles, 1h par jour, de 17h à 18h, 4 jours par semaine (hors vacances scolaires), d'un accompagnateur,
- Pour le ménage des locaux communaux (2 heures par semaine), d'un agent technicien de surfaces.

Le dossier est à l'étude, la gestion de ces services étant communale, plusieurs possibilités sont ouvertes notamment :

- Avec les employés communaux,
- Passer par PEP'S (projet de territoire zéro chômeurs de longue durée).

Pour l'avenir, nous étudierons la possibilité de traiter ce sujet de l'accompagnement conjointement avec les actions liées à la Mobilité (déplacements actifs, solidaires et de services).

*Délibération reportée*

### 5 – Subvention pour le Sou des Ecoles de Clelles (délibération reportée)

Poste d'un montant de 1 200 € par an pour les voyages annuels et pour les petits matériels.  
Cela concerne les écoles primaire et maternelle de Clelles.

La demande faite à notre commune porte à 150 € (fixe) et 6 € par enfant (soit environ 210 € pour 10 enfants)

Historiquement :

Depuis plusieurs mandats, la commune de Chichilianne a choisie de donner 50 € directement aux parents concernés, lors du voyage scolaire annuel, pour les maternelles, primaires mais également pour les collégiens (tous habitants Chichilianne), aussi bien pour les élèves de Chichilianne que ceux de Clelles et collège du Trièves.

Cette solution avait été mise en place en 1990 (pour 9 enfants de Chichilianne). Epoque où l'école risquait de fermer par manque d'élèves.

Aujourd'hui et demain, nous comptons 13 enfants à Chichilianne.

Le sujet portant débat, il est décidé de l'approfondir (concernés : Sou des Ecoles de Chichilianne, de Clelles, ou parents, et pour quel montant).

*Délibération reportée*

## 6 – Autorisation pour le Maire de signer la convention ZRR entre la CdC et la commune

M. Le Maire demande l'autorisation de signer la convention ZRR en la Communauté de Communes du Trièves (CdC) et la commune.

Convention qui concerne :

- Le schéma directeur
- Les travaux

Possibilité d'une demande de subvention à hauteur de 80% sur 4 ans.

La Cdc serait le relais.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Divers

### A – Pep's

Le projet de Pep's « TZCLD » (Territoire Zéro Chômeur Longue Durée) est en bonne voie, le dépôt de candidature étant prévu pour la fin de l'année.

La commune a apporté son soutien à ce projet (voir CR du Conseil Municipal du 24 mars 2021).

Rôle de la commune :

- Proposer et faire ressortir les besoins,
- Etre interface avec les habitants,
- Prévoir un projet d'animation avec les habitants,
- Les habitants coparticipants à la réussite de « TZCLD »
- Animation accompagné par Pep'S

Dans ce sens il est proposé de faire une réunion publique courant septembre / octobre afin de compléter le projet.

(A l'étude, le projet « Camping Car » sur notre commune. Une redevance de 5 € par nuitée (et 3 € pour un jeton pour l'eau, vidange) est demandé, aujourd'hui, surtout par les élus. C'est un emploi à temps partiel et sur une période estivale qu'il faudrait mettre en place. Le cahier des charges est donc à établir, au même titre que les sujets abordés ci-avant concernant les postes d'accompagnateur scolaire et de technicien de surface).

Afin de présenter au mieux le dossier aux élus, il est à prévoir une réunion rapidement.

Marie-Pierre Joubert se charge de contacté Pierre Vallérand, responsable du projet, afin d'organiser une réunion.

### B – Terrasse pour le Relais infos défectueuse

Afin d'éviter toute blessure, des barrières ont été mises en place en complément des jardinières afin d'empêcher l'accès à cette terrasse (les planches se cassant sous le poids des personnes marchant dessus).

Le dossier est en cours, les travaux étant prévus d'ici la fin de l'année, les planches vont être enlevées afin d'éviter tout accident.

### C – Répartition de l'affichage communal (sujet déjà abordé lors du précédent conseil)

### D – Point PNRV

#### PNRV Réactualiser l'adhésion de la commune au Parc

La Charte du Parc est en cours de révision. La charte est une véritable feuille de route pour les 15 ans à venir (2023 – 2038) affirmant les enjeux, les axes de développement et fixant le cadre de ses actions. La charte doit être validée par les pouvoirs publics pour que le Parc puisse garder son statut de Parc Régional.

Toutes les communes adhérentes au Parc sont appelées à participer à son élaboration.

Les Axes de la nouvelle charte sont :

- Vercors à vivre
- Vercors en transition
- Vercors, territoire de partage

Chichilienne est commune du Parc ; c'est un choix.

Le temps de la révision de la charte est aussi le moment où la commune doit se poser la question des raisons de son adhésion.

Réactualiser notre adhésion c'est définir ce que sont les échanges entre commune et Parc.

C'est pourquoi nous avons convenu avec la direction du Parc d'organiser deux rencontres.

Premier temps : PNRV et les élus des trois communes Saint Michel les Portes, Saint Martin de Clelles et Chichilianne le 25 octobre 2021 (accord donné par les trois communes pour travailler ensemble).

L'objet de cette première rencontre est axé sur la réactualisation de l'adhésion au parc :

- Comprendre et soutenir le choix des enjeux et des objectifs du parc
- Préparer le deuxième temps :  
La question de faire la rencontre entre le Parc et les trois communes (autour de Mont Aiguille) Chichilianne, Saint Martin de Clelles et Saint Michel les Portes est ouverte.  
Saint Martin de Clelles a donné son accord et peut nous accueillir.  
Saint Michel les Portes, un accord de principe est à confirmer

Deuxième temps : PNRV, élus locaux, habitants

Etre acteur auprès des habitants

Inviter les habitants et faire coanimation Elus et PNRV

C'est au cours de la première rencontre que nous ébaucherons le calendrier et la forme que nous souhaiterons donner à la rencontre avec les habitants.

E – Frais kilométriques pour les élus

Concernant les frais kilométriques, il a été évoqué de regarder une solution au niveau des impôts. Il n'est pas possible de déclarer ses frais en tant qu'élus pour une déduction fiscale, en frais réels. Dossier en cours

F – Divers

Fuite d'eau sur réseau au niveau de la plaine, du dimanche 1<sup>er</sup> août 2021.

Les employés communaux ont non seulement répondu présents ce dimanche, mais également, avec M. Le Maire (d'où son absence lors du vide grenier), ont fait les réparations (ouverture, réparations, fermeture) avec le matériel en stock.

Ruthière avait donc de nouveau l'eau à 22h.

Penser à renouveler le stock.

L'enquête publique est reportée pour septembre.

Dans le cadre des moyens que se donne la municipalité pour tendre vers une gestion la mieux adaptée aux besoins et aspirations des habitants le conseil municipal est en préparation d'une enquête. Cette action sera un moment privilégié pour recueillir toutes les idées pouvant contribuer à l'amélioration de la vie au village.

Vie du village : Une proposition de reprise concernant la boulangerie est parvenue en mairie.

Nous avons reçue cette personne. Afin de nous donner toutes les chances de répondre à cette offre intéressante et dans la perspective de garder le service de la boulangerie il est nécessaire de répondre à diverses questions d'installation.

C'est pourquoi la commission de l'urbanisme est sur le dossier, plusieurs pistes sont à étudier pour des locaux, sur notre commune.

Chauffage Foyer de Ski de Fond à Richardière :

Le système en place est une « usine à gaz », en place depuis 2014, par l'entreprise Bestenti.

C'est actuellement nos employés communaux qui sont en charge des réglages, mais en plus des compétences dans le domaine, il est nécessaire d'avoir une connexion internet mais également un ordinateur portable afin de pouvoir intervenir.

Dès l'installation de la chaufferie (2014), une tablette (introuvable à ce jour) était utilisée.

Le dossier est en cours d'étude (achat d'un ordinateur portable, connexion internet, contrat de maintenance...)

Chauffage Relais Infos (ancienne cure)

Un système de chauffage existe, mais trop coûteux et trop énergivore.

Le dossier est à l'étude pour un chauffage à granules, avec création d'une cheminée, et récupération des circuits existants du plancher chauffant.

### Chemins aux Oches

En ce qui concerne les travaux de remise en état de la piste, il faut savoir que cette piste sert de déserte aux passages des véhicules qui entretiennent toute la partie en amont du village afin d'éviter, en cas d'orages très forts des inondations. La configuration du terrain et des routes ne laisse aucun choix pour le passage de ces lourds camions. Faute d'avoir cette piste adaptée aux gros gabarits ceux-ci devraient passer par le village.

Il a été fait constat que le chemin a été élargi pour permettre aux entreprises et services d'entretien des voies de circuler avec leurs camions. Cette solution a été mise en place afin de faire une « déviation » et ainsi de ne pas voir passer les camions dans le village (hors construction de maisons). Cette piste sert donc de déserte aux passages des véhicules qui entretiennent toute la partie en amont du village afin d'éviter, en cas d'orages très forts des inondations. La configuration du terrain et des routes ne laisse aucun choix pour le passage de ces lourds camions.

### Ruisseaux

Sujet récurrent.

Suite aux différents orages, nos ruisseaux se transforment et les matériaux se transportent, créant ainsi des « bouchons » et des inondations dans les champs agricoles, notamment au niveau du pont des Reymondins. A ce jour, l'accès au hameau des Reymondins est toujours possible. Mais des gros travaux de curage sont à envisagés pour débayer le pont obstrué, empêchant le bon écoulement du ruisseau lors de prochains gros orages, et bien que les matériaux viennent des interventions du RTM (service de Restauration des Terrains en Montagne) et malgré leurs intentions de résoudre le problème (récurrent), rien n'est fait depuis des années.

Actuellement, il y a une autorisation d'enlever des matériaux à hauteur de 2 000 m<sup>3</sup>, par la police des eaux. Une demande est faite pour un volume plus important... 2 500 m<sup>3</sup>.

C'est travaux incombent la commune.

Les matériaux proviennent essentiellement du ruisseau des Arches, qui est déclaré « constant ». Une demande de déclassement va être faite.

Le dossier est en cours d'étude.

### Travaux de Chamousset

Le PV de réception de travaux est signé.

Dossier bouclé

### Fontaines

Une demande est parvenue en mairie concernant l'écoulement trop faible de la fontaine à Donnière.

Cela concerne la gestion des bassins sur notre commune.

Le dossier va être étudié.

### Rencontre ERASMUS :

Dans le cadre des échanges européens et sous l'égide de CIPRAS (Centre International Pour la Protection de Alpes) un groupe de 15 jeunes ont souhaité rencontrer une collectivité locale sur le sujet des mobilités.

La CCT a demandé au représentant de la commune du groupe de travail sur les mobilités d'animer cette rencontre. François Sroczyński a fait un exposé et un échange sur la place et le rôle des élus en s'appuyant sur l'expérience du Trièves.

### Rappel de dates

Commémoration au pas de l'Aiguille : 25 juillet 2021

Expositions :

- Sous la Varlope du Vent à la Caverne du Livre : du 10 juillet au 15 septembre, vernissage le 10 juillet 2021
- Mont Aiguille le « Roi » au Relais Infos : du 24 juillet au 8 août, vernissage le 2 août 2021

### Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil Municipal en septembre 2021, à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal.

### Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert et François Sroczyński.

Relu par Jacqueline Bonato et Eric Vallier.